

No. 3988. STATUTE OF THE INTERNATIONAL ATOMIC ENERGY AGENCY. DONE AT THE HEADQUARTERS OF THE UNITED NATIONS, ON 26 OCTOBER 1956¹

N° 3988. STATUT DE L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE. FAIT AU SIÈGE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES, LE 26 OCTOBRE 1956¹

RATIFICATIONS and ACCEPTANCE (a)

Instruments deposited with the Government of the United States of America on :

5 October 1962

LIBERIA

13 December 1962

SAUDI ARABIA (a)

22 January 1963

URUGUAY

15 March 1963

BOLIVIA

6 June 1963

SYRIAN ARAB REPUBLIC

Certified statement was registered by the United States of America on 17 July 1963.

RATIFICATIONS et ACCEPTATION (a)

Instruments déposés auprès du Gouvernement des États-Unis d'Amérique le :

5 octobre 1962

LIBÉRIA

13 décembre 1962

ARABIE SAOUDITE (a)

22 janvier 1963

URUGUAY

15 mars 1963

BOLIVIE

6 juin 1963

RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE

La déclaration certifiée a été enregistrée par les États-Unis d'Amérique le 17 juillet 1963.

¹ United Nations, *Treaty Series*, Vol. 276, p. 3; Vol. 293, p. 359; Vol. 312, p. 427; Vol. 316, p. 387; Vol. 356, p. 378; Vol. 394, p. 276; Vol. 407, p. 263, and Vol. 416, p. 342.

¹ Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 276, p. 3; vol. 293, p. 359; vol. 312, p. 427; vol. 316, p. 387; vol. 356, p. 379; vol. 394, p. 276; vol. 407, p. 263, et vol. 416, p. 342.

AMENDEMENT¹ AU STATUT² DE L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE.
APPROUVÉ À VIENNE PAR LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE DE L'AGENCE À SA CINQUIÈME
SESSION ORDINAIRE, LE 4 OCTOBRE 1961

Textes officiels anglais, français, russe, espagnol et chinois.

Enregistré par les États-Unis d'Amérique le 17 juillet 1963.

La première phrase du sous-alinéa A-3 de l'article VI a été modifiée comme suit :

« La Conférence générale élit douze membres de l'Agence au Conseil des gouverneurs, en tenant dûment compte d'une représentation équitable, au Conseil dans son ensemble, des membres des régions mentionnées à l'alinéa A-1 du présent article, de manière que le Conseil comprenne en tout temps dans cette catégorie trois représentants de la région Amérique latine, trois représentants de la région Afrique et Moyen-Orient et un représentant de chacune des autres régions, sauf l'Amérique du Nord. »

¹ Conformément aux dispositions de l'article XVIII dudit Statut, l'Amendement a pris effet à l'égard de tous les membres de l'Agence internationale de l'énergie atomique le 31 janvier 1963, ayant été accepté par deux tiers des membres après avoir été approuvé par la Conférence générale de l'Agence.

Voici la liste des États qui ont déposé leurs instruments d'acceptation auprès du Gouvernement des États-Unis d'Amérique aux dates indiquées ci-après :

Finlande	30 octobre	1961	République de Chine	30 juillet	1962
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	12 décembre	1961	Cambodge	31 juillet	1962
Norvège	22 décembre	1961	Portugal	3 août	1962
Tunisie	22 décembre	1961	Birmanie	10 août	1962
Suède	28 décembre	1961	Islande	13 août	1962
Canada	4 janvier	1962	Pakistan	13 août	1962
Saint-Siège	11 janvier	1962	Paraguay	22 août	1962
Thaïlande	9 février	1962	République arabe unie	30 août	1962
Belgique	14 février	1962	Pays-Bas	10 septembre	1962
Afrique du Sud	20 février	1962	Monaco	11 septembre	1962
France	14 mars	1962	Soudan	11 septembre	1962
Ghana	15 mars	1962	Autriche	17 septembre	1962
États-Unis d'Amérique	10 avril	1962	Roumanie	18 septembre	1962
Danemark	4 mai	1962	République du Viet-Nam	19 septembre	1962
République de Corée	4 mai	1962	Maroc	22 septembre	1962
Liban	4 mai	1962	Bulgarie	24 septembre	1962
Israël	7 mai	1962	Irak	25 septembre	1962
Venezuela	7 mai	1962	Équateur	27 septembre	1962
Inde	10 mai	1962	Nicaragua	9 octobre	1962
Hongrie	11 mai	1962	Cuba	11 octobre	1962
Australie	21 mai	1962	Salvador	27 octobre	1962
Pologne	27 juin	1962	République socialiste so- viétique de Biélorussie	31 octobre	1962
Ceylan	29 juin	1962	République socialiste so- viétique d'Ukraine	31 octobre	1962
Suisse	13 juillet	1962	Indonésie	7 novembre	1962
Nouvelle-Zélande	25 juillet	1962	Éthiopie	31 décembre	1962
Union des Républiques socialistes soviétiques	25 juillet	1962	Espagne	31 janvier	1963
Philippines	26 juillet	1962	Tchécoslovaquie	25 avril	1963
			Yougoslavie	22 mai	1963

² Voir note 1, p. 333 de ce volume.